

Réf: Dossier N° : 57490

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « GROUP HYSOPE COTE D'IVOIRE »

Siège social : ABIDJAN - COCODY Riviera Palmeraie face de l'église ND de l'Incarnation

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 26 Nov 2018 reçus par Me Joachim GNABELY ASSIE, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 03 Déc. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « GROUP HYSOPE COTE D'IVOIRE » .

Objet: Import-Export ; Intermediation ; La construction d'immeuble ; Vente immobilière; Vente de pierres précieuses (Or, Diamant) ; Location et vente de véhicules ; transport terrestre de personnes et de biens ; Agence de voyage ; l'événementiel ; Le commerce en général ; La participation, dans toutes sociétés, commerces et industries, pouvant se rattacher à l'objet précité, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, d'association en participation ou autrement . Et généralement toutes opérations commerciales, mobilières ou immobilières, financières, industrielles et autres se rattachant directement ou indirectement à l'un des objets sus-énoncés de la société ou de nature à favoriser le développement en tout ou en partie de ses activités.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - COCODY Riviera Palmeraie face de l'église ND de l'Incarnation

GERANT: Monsieur DALLY MOISE KORE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-31150 du 30/11/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°27887 du 30/11/2018

Pour Avis

Le CEPICI

